



AGENT ARBORICOLE

Autres dénominations : Aide-arboriculteur, Agent d'arboriculture fruitière



Mission

L'agent arboricole réalise les opérations techniques relatives à la plantation et à la conduite d'un verger.

Activités



Les activités de l'agent arboricole sont principalement liées à l'entretien et à la production du verger :

- Il effectue les tailles de formation et de fructification des arbres selon des techniques spécifiques, à l'aide d'un sécateur manuel ou mécanique.
- Il protège le verger des maladies et des parasites par l'application de traitements phytosanitaires. Il assure aussi le désherbage.
- Après la floraison, il aide à l'installation des filets anti-grêle et contribue à la mise en place du système d'irrigation, nécessaire à la maturation des fruits.
- Il réalise l'éclaircissage en éliminant les fruits de petits calibres et en répartissant les autres en fonction de la charge des branches souhaitée.
- Il participe à la récolte en respectant les indications données par le chef de culture (maturité, calibre...).

Les tâches de l'agent arboricole portent également sur les travaux de plantations :

- Après l'arrachage des vieux arbres, il travaille mécaniquement le sol.
- Il installe les rangées de piquets, plante les arbres et sème de l'herbe entre les rangs si nécessaire.
- Il effectue ensuite le palissage des arbres (fixation des

branches sur les fils tendus entre les piquets).

Eventuellement, l'agent arboricole participe aussi aux opérations de tri, de calibrage et de conditionnement de la récolte.

Il est amené à conduire des engins agricoles, voire même, de plus en plus, à en assurer l'entretien courant.

Il peut encadrer ponctuellement le personnel saisonnier et deviendra, à cette occasion, chef d'équipe.

Conditions d'exercice

L'agent arboricole travaille dans une exploitation agricole, spécialisée ou orientée vers l'arboriculture. Il exerce son activité essentiellement en plein air. Son rythme de travail et ses activités varient suivant les saisons. Sous la responsabilité du chef de culture, ou directement de l'exploitant, il reste largement autonome dans ses tâches quotidiennes.

Compétences et qualités

L'agent arboricole **maîtrise les techniques de taille**. Son **sens de l'observation** lui permet d'apprécier l'état des arbres et de détecter une maladie. **Autonome**, il est capable d'intégrer les consignes du chef de culture ou de l'exploitant. Ses **facultés d'adaptation** sont nécessaires devant la variété des tâches, des vergers et l'évolution des techniques de taille. Il apprécie le **travail physique**.

Formation

- CAPA Productions horticoles, spécialité productions fruitières
- BEPA Productions horticoles, spécialité productions fruitières
- Bac professionnel Productions horticoles, spécialité productions fruitières

Perspectives d'évolution

S'il est capable d'organiser les chantiers et s'il dispose d'une expérience de l'encadrement de personnel saisonnier, l'agent arboricole peut évoluer vers un poste de **chef d'équipe**. Lorsqu'il aura acquis suffisamment de connaissances en arboriculture, et qu'il aura développé son autonomie et sa prise d'initiatives, il accèdera au titre de **chef de culture**.

Avec des compétences en économie et en gestion, ainsi que des connaissances plus pointues en arboriculture, il pourra également devenir **arboriculteur**.

TÉMOIGNAGE



Habib MEJAJRA, 50 ans

Agent arboricole

Saulce sur Rhône (26)

Exploitation arboricole : 53 hectares – cerises, abricots, pêches, kiwis – 2 salariés permanents à temps complet – un salarié

Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis d'origine tunisienne et j'habite en France depuis 1975. J'ai une formation en agriculture de niveau Bac. J'ai débuté en tant que saisonnier puis j'ai travaillé 7 ans dans une exploitation agricole à Clionscat (26). A la suite de quoi, j'ai été embauché dans l'exploitation dans laquelle j'exerce actuellement depuis 20 ans maintenant.

Quels sont vos responsabilités ?

Je suis responsable des travaux des champs : taille, taille en vert, éclaircissage, récolte et entretien des vergers. J'encadre également le personnel saisonnier.

Que vous apporte votre travail ?

Ce travail me permet d'exercer un métier en plein air, au contact de la nature et de suivre le développement du verger dans son intégralité car je réalise toutes les tâches qui contribuent à obtenir une production maximale et de qualité : taille, taille en vert, éclaircissage, cueillette et entretien des champs.



Pour en savoir +

Consulter

- la fiche ROME n° 41 114 du Pôle emploi (www.pole-emploi.fr),
- la fiche arboriculteur de l'ONISEP (www.onisep.fr).

